

Procès Verbal du conseil municipal du 18 juillet 2022. ouverture de la séance : 19H18

Absent : Léopold Lessenne.

1) Lecture et approbation du conseil municipal du 28 juin 2022.

2) Ordre du jour :

Première délibération : N° : 2022/07/18/01 : **Projet éclairage public**

-voté à l'unanimité.

Deuxième délibération : N° : 2022/07/18/02 : **Remboursement des frais de déplacement des conseillers municipaux.**

-Voté à l'unanimité

Troisième délibération : N°2022/07/18/03 : **Subvention sapeurs pompiers de Salviac 2022.**

Une subvention de 500 Euros(€) a été votée à l'unanimité.

Questions diverses.

1- Convention location de la salle des fêtes pour cours de Yoga .

Une demande de Mme Sigrid Cholin a été déposée afin de mettre en place en septembre des cours de Yoga le **Lundi de 17H30 à 18H30.**

Nous avons décidé de signer une convention pour que cette activité puisse se réaliser sur la commune. La convention stipule une location de la salle pour un montant de 50 euros(€) par trimestre, reconductible.

2- Pré Lacoste.

- Date pour identification des emplacements :

L'identification a été faite le 18 juillet à 21H.

-Poubelles :

Le prix des poubelles étant de 400 euros(€), il a été proposé un habillage des poubelles publiques de « petite taille » afin de réduire le coût et de permettre que cet espace reste propre.

3- Date réunion commission animation

Le choix du jeudi 28 juillet à 19H a été arrêté.

Fin de la séance : 20H48.